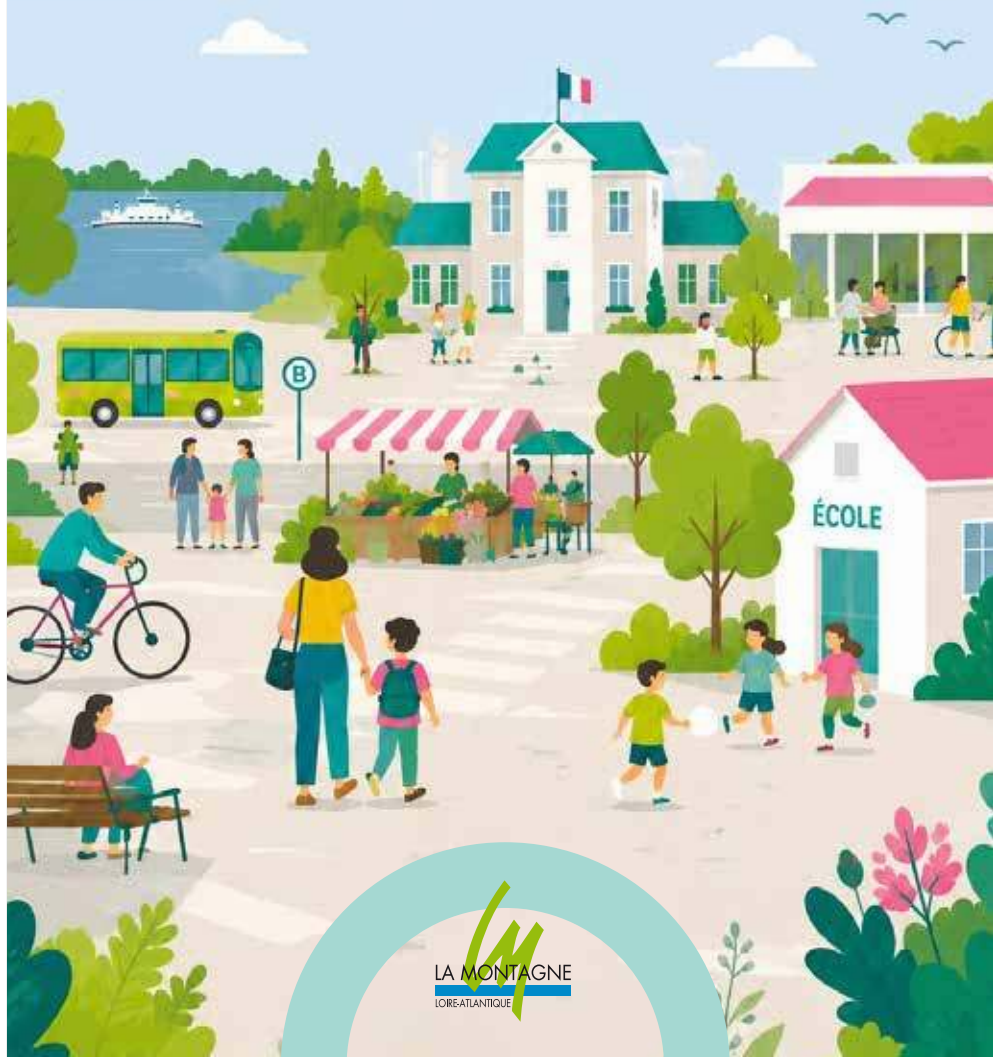


LA MoNTagne

GUIDE PRATIQUE MUNICIPAL
2026 2029



sommaire



4 La Montagne
en bref

14 Les services publics
de la ville

20 Mobilités et déchets

25 Enseignement
Enfance - jeunesse

30 Les associations locales

38 Social / Santé /
Solidarité

47 Logement

52 Emploi

53 Divers

58 Index



éditorial

Chers Montagnards, chères Montagnardes,

Dès son origine, en 1877, notre commune ouvrière s'est distinguée par son dynamisme associatif. C'était le temps des coopératives et des clubs où la prolétarienne et le patronage se livraient bataille pour proposer à leurs adhérents une variété d'activités allant du sport, du cinéma aux centres de loisirs. Des années après, notre commune reste riche de ce terreau de bénévolat actif et d'éducation populaire. Aujourd'hui, ce sont encore plus de 80 associations et leurs sections qui interviennent dans tous les domaines de la vie locale. En complément et avec l'aide de la commune et des services municipaux, ce tissu associatif dense contribue grandement à rendre notre ville plus accueillante et agréable pour tous. Culture, Sport, Loisirs, Environnement, Solidarités, Éducation, Jeunesse... vous trouverez dans ce guide de quoi vous informer, vous impliquer, vous divertir. Chaque Montagnard, chaque Montagnarde participe à rendre la ville agréable et solidaire. Vous trouverez aussi toutes les adresses utiles au quotidien sur de nombreuses thématiques. N'hésitez pas à solliciter le service associatif et les autres organismes pour vous accompagner dans vos démarches et besoins particuliers. Bonnes découvertes à tous.

Sylvain Quartier - Adjoint
au Sport et à la Vie associative

Jacques Morizeau - Conseiller
subdélégué à la Communication



La Montagne, une commune SINGULIÈRE

1877 Création de la commune

Densité de la population

1 787 habitants au km²

de **2** à **38 m** d'altitude

Superficie **3,64 km²**

84 sections ou associations sportives

Nombre de logements

2 893

Nombre d'habitants

6 505

[Sources : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2023]



Histoire

La création de la commune de La Montagne s'est faite par le regroupement de villages situés sur le territoire de Saint-Jean-de-Boiseau.

Entre 1839 et 1841, Aristide Demangeat, fils cadet de l'ex-directeur de l'Arsenal d'Indret, fait construire sur le point culminant du coteau une demeure bourgeoise, entourée d'un parc et de dépendances, qu'il nomme Villa La Montagne. Le village qui se constitue autour devient tout naturellement La Montagne. La population, ouvrière, développe un esprit républicain qui marquera la future commune de La Montagne. Elle s'installe progressivement sur un territoire essentiellement rural, achetant les terrains qu'ils construisent et cultivent après la journée de travail à l'usine.

1877 : 7 ans après la naissance de la troisième république, un premier conseil municipal consacre la création de notre commune.

En 2027, notre commune célèbre donc les 150 ans de sa jeune histoire.

[Source : « Mémoire vivante de La Montagne de 1877 à l'an 2000 » - par le Groupe Mémoire Vivante du Comité des Sages - 2003]

Les habitants de La Montagne au sein des INSTANCES

À la Montagne, les habitants sont invités et incités à s'informer, participer et décider pour leur commune aux côtés des élus. Ponctuellement ou sur le long terme, les possibilités d'engagement sont multiples et constituent le cœur de la volonté de la liste élue de conduire une politique participative tout au long du mandat.



Les Groupes de Travail (GT)

Ils ont une durée déterminée. Selon les sujets, ils peuvent être composés d'élus, d'agents des services de la Mairie, d'habitants.

Son rôle :

- Étudier un sujet précis
- Faire des propositions ou mener une action



Les Groupes-Projets Habitants (GPH)

Ils ont une durée définie et limitée (entre 4 et 10 réunions, entre 3 et 10 mois en général).

Ils sont composés d'élus, d'agents des services de la Mairie et d'habitants (volontaires et tirés au sort) : 24 participants au maximum.

Les habitants participent aux échanges au même titre que les élus.

Son rôle :

- Étudier un sujet précis
- Aboutir à un projet structurant

légende



Les habitants peuvent assister et prendre la parole



Les habitants « membres permanents » (tirés au sort ou volontaires) de l'instance proposent et décident avec les élus



Les Comités Consultatifs Habitants (CCH)

4 thématiques :

- Vie associative, Cultures, Sports
 - Cadre de vie Écologie
- Ressources (humaines, financières, bâti) et Affaires Générales
 - Éducation, Citoyenneté, Communication, Solidarités

5 fois par an :

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet de la Ville

Ils sont composés de 6 à 10 élus et de 4 habitants « membres permanents » (tirés au sort ou volontaires) qui participent à la décision.

Tous les habitants peuvent assister et prendre la parole.

Un ou deux agents des services de la



Mairie coordonnent cette instance.

Son rôle :

- Préparer et émettre un avis sur les projets de délibérations
- Informer et échanger au sujet des projets en cours et à venir
- Initier des groupes de travail sur certains sujets

Son fonctionnement :

- Actualités / Informations
- Échanges et questions des habitants
- Étude et avis sur les délibérations

"Et vous ?...
Vous voulez participer à ces instances ?
Rendez-vous sur le site internet de la Ville :
ville-lamontagne.fr

légende



Les habitants peuvent assister et prendre la parole



Les habitants « membres permanents » (tirés au sort ou volontaires) de l'instance proposent et décident avec les élus



Le Conseil Municipal

(5 fois par an)

Il est composé de 29 conseillers municipaux.

L'ordre du jour est accessible sur le site internet et affiché.

Le procès verbal est disponible sur le site internet.

Les séances sont publiques et filmées, elles sont accessibles en direct ou en différé sur la page YouTube de la Ville.

Son rôle :

- Valider les décisions par le vote de délibération
- Informer les projets en cours

Son fonctionnement :

1. Présentation de projets par des élus ou des intervenants
2. Prise de parole des habitants et échanges
3. Présentation et vote des délibérations

L'info en +

Le copil

Réunion hebdomadaire, il est composé du Maire, des 8 adjoints et de la direction des services de la Mairie. Les autres élus et les agents des services de la Mairie peuvent participer.

Son rôle :

- Mettre en œuvre les politiques publiques
- Ce n'est pas une instance de décision



Les élus à la rencontre des Montagnards

Il n'est pas toujours facile de participer à une réunion, ou d'être disponible pour assister au conseil municipal, pourtant l'avis de tous et toutes est important car il est une ressource indispensable pour le travail des élus.

Les élus de La Montagne multiplient les rencontres directes pour échanger avec les habitants.

Le porte-à-porte

Des binômes d'élus viennent vous remettre les publications municipales à domicile, c'est l'occasion pour vous de donner votre avis et d'échanger sur vos préoccupations et vos satisfactions.

Les agoras sur l'espace public

Ponctuellement, les élus s'installent sur l'espace public pour venir discuter. N'hésitez pas à les interpeller, à échanger avec eux autour d'un thé ou d'un café

Les réunions de quartier

Un habitant volontaire invite une dizaine d'amis et voisins à un temps d'échange.

2 ou 3 élus viennent à leur rencontre pour les informer, les écouter en toute simplicité.

Les rencontres publiques

Pour se souhaiter la bonne année ou pour présenter un sujet spécifique à l'ensemble des habitants, des rencontres publiques sont programmées régulièrement. L'occasion d'informer, d'expliquer les projets, mais aussi de faire connaissance.



Mandat 2026-2032

Groupe Donnons Du Relief à La Montagne



Fabien GRACIA
Maire
en charge de la
Tranquillité publique



**Dorothée
DELPRAT**
Adjointe à l'Écologie



Michel ABADIE
Adjoint aux
Ressources
humaines et au Bâti



**Valérie
LE TROUHER**
Adjointe aux
Cultures



Sylvain QUARTIER
Adjoint à la Vie
Associative et
Sportive



**Alexandra
SEVESTRE**
Adjointe au Cadre
de Vie, à l'Urbanisme
et aux Mobilités



Guillaume DUBRUEL
Adjoint à l'Implication
habitante et à la
Citoyenneté



Claudine THOBY
Adjointe à
l'Éducation, à
la Petite Enfance
et à l'Enfance



Moïse PEIGNER
Adjoint aux
Solidarités



Lucie LABREUILLE
Déléguee à la
Jeunesse



**Alexandre
RICHARD**
Délégué
aux Finances



**Sophie
MOURLEVAT**
Conseillère
municipale



**Pierrick
DAGORNE**
Délégué au PLUM



Marie BARTHE
Conseillère
municipale



Pierrick BOIREAU
Délégué au
Plan Alimentaire
Communal (PAC)



Anaïs BACHELIER
Conseillère
municipale



Patrice GUILLOT
Délégué
au Bidonville



Sylvie BIHAN
Conseillère
municipale



**Jacques
MORIZEAU**
Délégué à la
Communication



**Nafissa
ROUSSELOT**
Conseillère
municipale



Yves DUVERGER
Conseiller municipal



Nelly LOQUET
Conseillère
municipale



Yves MALARY
Conseiller municipal



Nastasia DE GEER
Conseillère
municipale



Jacky DUVAL
Conseiller municipal



Sabrina GALLE
Conseillère
municipale



Maury GARAND
Conseiller municipal



Géraldine QUINTON
Conseillère municipale



Bertrand TESSON
Conseiller municipal

Les autres instances Municipales

Le comité des sages

Depuis des années, le Comité des Sages est un espace privilégié de réflexion et de dialogue pour les habitants de la commune, âgés de plus de 60 ans. Il se retrouve une fois par mois.

Composé de 14 Montagnardes et Montagnards, il étudie et donne son avis sur les dossiers qui lui sont soumis par l'autorité municipale, il propose aussi des recommandations à son initiative

ou sur sollicitation des citoyens, en éclairant les projets municipaux, en participant à la codécision de certains dispositifs d'implication des habitants.

Il constitue ainsi l'occasion de faire entendre les préoccupations des seniors concernant l'amélioration de la vie au sein de notre commune et de développer une meilleure connaissance de son histoire et de ses spécificités.

02 40 65 95 44

projetscitoyens@ville-lamontagne.fr

© Mairie de La Montagne



Rue aux enfants - Événement porté par le Conseil des Enfants

Le conseil des enfants

Le Conseil des Enfants ouvre un nouveau chapitre de son action avec l'installation de ses 18 jeunes conseillers pour un mandat de 2 ans, respectant la parité. Ils sont issus des écoles publiques et privées de la commune. 12 sont élus parmi les élèves de CM1 et CM2, et 6 sont tirés au sort parmi des élèves de CE2 qui se sont portés volontaires.

Cette instance permet aux enfants de s'impliquer activement dans la vie de la

commune, d'exprimer leurs idées, de porter des projets et de participer à des actions citoyennes au service de tous. C'est une véritable école de la démocratie, de la solidarité, du respect et de l'engagement.

Les jeunes conseillers seront accompagnés tout au long de leur mandat par Guillaume Dubruel, élu référent, et Sonia Pohardi, agente territoriale, qui les guideront dans leurs réflexions, leurs initiatives et la réalisation de leurs projets.

NANTES MÉTROPOLE

La métropole compte 700 000 habitants, 24 communes, avec plus de deux milliards d'euros de budget, 5 000 agents. Elle a la compétence sur l'eau, les déchets, les transports, l'habitat...

Le nombre de conseillers métropolitains de chaque commune dépend de son nombre d'habitants. Pour La Montagne : un seul poste, occupé par le Maire. Il siège notamment dans 2 instances : la **conférence des maires** et le **conseil métropolitain**.

Il existe 9 **commissions métropolitaines** qui préparent les délibérations du Conseil métropolitain. Elles sont ouvertes aux élus communaux. Les élus montagnards siègent dans 8 d'entre elles (Urbanisme, Solidarités, Finances, Affaires générales, Mobilités, Transition écologique, Tourisme et Culture).

Les **G24** traitent de sujets thématiques (santé, alimentation, agriculture...) : les élus montagnards sont représentés au sein de ces 16 groupes.

G24

Commissions
métropolitaines

Conférence
des maires

Conseil
métropolitain

Les élus locaux

Député

Votre Député Jean-Michel Brard reçoit sur rendez-vous.

📍 3 ter, rue de l'Église
44250 Saint-Brévin

02 28 53 83 71

jean-michel.brard@assemblee-nationale.fr

Conseiller départemental

Votre conseillère départementale M^{me} Marie-Christine CURAUDEAU est à votre disposition uniquement sur rendez-vous.

📍 Hôtel du département
3, quai Ceineray - BP 94109
44041 Nantes Cedex 1

02 40 99 09 40

marie-christine.curaudeau@loire-atlantique.fr



Les **services** publics **de la ville**



Mairie

📍 Place François Mitterrand
44620 La Montagne
E-mail : mairie@ville-lamontagne.fr
» Site : www.ville-lamontagne.fr

Accueil

02 40 65 64 68

Formalités administratives

Cartes de transport, recensement militaire, gestion du cimetière et objets trouvés ou perdus.

02 40 65 95 51

État civil – Élections

02 40 65 95 35

Ressources Humaines

02 40 65 64 68

Finances – Comptabilité

02 40 65 95 49

Secrétariat Général

02 40 65 95 44

Communication

06 69 23 30 69

Vie Associative – Sports

06 99 17 20 57

Environnement – Écologie

02 40 65 95 41

Services Techniques

02 40 65 95 29

Service Urbanisme

02 40 65 98 23

Police Municipale

06 89 09 06 05

Réservation de panneaux pour interdiction de stationnement, rue barrée, déviation à l'occasion des déménagements, fêtes de quartier..., déclaration de vente au déballage (vide-greniers, vide-maisons...), déclaration des chiens de 1^{re} et 2^e catégories, signalement d'animaux perdus/trouvés.

horaires de la mairie

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- Samedi : permanence de 10h à 12h (sauf juillet et août).
- Les services techniques et urbanisme sont fermés le mardi après-midi.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

📍 Place François Mitterrand
44620 La Montagne

02 40 65 95 28

- Aide sociale légale et facultative.
- Demande de logement social.
- Dispositif d'aide à l'accès à la culture pour les publics en difficulté.
- Téléassistance pour rester à son domicile en toute sécurité de jour comme de nuit.
- Animation à destination des personnes âgées.

horaires du CCAS

- Accueil libre du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- Accueil sur rendez-vous les après-midi de 14h à 17h.
- Fermé le mercredi après-midi.

Chaqueurs solidaires

Des chaqueurs solidaires proposent d'accompagner les personnes âgées sans moyen de locomotion, pour faire des courses et aller à des rendez-vous sur la commune.

Renseignements

CCAS - 02 40 65 95 28

Enfance Jeunesse



Pôle Éducation Jeunesse et Animation

📍 94, rue Violin

02 40 65 95 31

service.education@ville-lamontagne.fr

- Inscriptions dans les écoles publiques.
- Dérogations scolaires.
- Restauration scolaire.
- Accueil périscolaire.
- Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans.

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et les mercredis scolaires de 14h à 16h30.

Horaires du périscolaire

- Élémentaire Jules Ferry et Jules Verne :
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h15 à 18h30.
- Marcel Gouzil : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

Horaires de l'accueil de loisirs

De 7h30 à 18h30 avec un accueil des enfants de 7h30 à 9h et un départ de 17h à 18h30.
L'accueil des mercredis et l'ALSH des vacances se fait à la Maison de l'Enfance, rue Jules Verne.
Voir p.28

Petite Crèche Les P'tits Loups

📍 94, rue Violin

02 40 65 95 31

service.education@ville-lamontagne.fr

Il s'adresse aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans dont les parents ont besoin d'une garde momentanée ou régulière. Les inscriptions se font auprès de la directrice. La participation des familles est calculée en fonction des ressources.

Horaires

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Les inscriptions se font auprès du service Education.

Relais Petite Enfance

Il renseigne et accompagne sur le statut et les obligations dans le cadre des contrats entre les familles-employeurs et les assistants maternels. Il met en place des actions de formation continue pour les professionnels de l'accueil individuel à domicile, ainsi que des temps d'éveil collectifs avec les enfants accueillis. Le RPE peut aussi être médiateur.

Le service est joignable :

- Par téléphone ou mail, tous les jours sauf les mardis et vendredis après-midi et exceptions.
- Sur rendez-vous.
- Sur permanence, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 le mercredi au Pellerin et le jeudi à Saint-Jean-de-Boiseau et La Montagne.

Infos et prise de rendez-vous au 02 40 05 65 15
ou rpe@ville-lepellerin.fr

Culture et Patrimoine

Médiathèque municipale

📍 92, rue Violin

02 40 65 66 24

mediatheque@ville-lamontagne.fr

Catalogue en ligne :

mediatheque-lamontagne.org

La Médiathèque propose :

- Environ 15 000 documents : livres, revues, DVD et jeux pour tous.
- Consultation gratuite des ouvrages et des postes multimédias sur place.
- 4 postes multimédias dédiés à l'utilisation d'Internet et de la bureautique.
- Possibilité d'impression et de scan.
- Prêt gratuit pour tous.
- Animations et expositions.
- Service de portage de livres à domicile.
- Boîte de retour des documents ouverte 24h/24

Horaires :

Mardi : 16h-19h

Mercredi : 10h-12h30 et 14h30-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h30 et 14h30-17h

Horaires d'été

Mardi : 10h-12h30

Mercredi : 8h-12h30

Vendredi : 8h-12h30

École Municipale de Musique

📍 92, rue Violin

02 40 65 32 40

Jardin musical de 4 à 8 ans : sensibilisation, éveil musical, parcours de découverte instrumentale.

À partir de 8 ans et adultes :

- Apprentissage instrumental (piano, violon, chant, flûte traversière, saxophone, guitare acoustique et électrique, basse, batterie) et Formation musicale en collectif.
- Pratiques collectives pour tous (orchestre de guitares, ensembles acoustiques, musiques amplifiées).

Les cours de musique ont lieu l'après-midi, en soirée et le mercredi toute la journée.

L'école organise toute l'année des moments musicaux, auditions, et participe

à des projets avec des artistes.

Portes ouvertes en avril.

Fête de la Musique en juin.

Horaires secrétariat

- Le mercredi de 9h30 à 12h.

chrystele.losantos@ville-lamontagne.fr

- Permanence coordination :

mardi, mercredi matin et jeudi toute la journée

anne.letohic@ville-lamontagne.fr

Le Comité des usagers

Véritable soutien dans le fonctionnement de la médiathèque, il permet une facilitation des projets et une interactivité dans les idées.

Renseignements

Médiathèque – 02 40 65 66 24

Nantes Métropole

La Métropole de Nantes regroupe 24 communes de l'agglomération nantaise.

Siège social

📍 2, cours du Champ de Mars

44923 Nantes

02 40 99 48 48

www.nantesmetropole.fr

Pour La Montagne Pôle SUD-OUEST

📍 3, boulevard Nelson Mandela

44340 Bouguenais

02 28 00 16 00

Contactez le Pôle pour toutes vos demandes concernant :

- l'entretien et la propreté de la voirie ;
- les canalisations d'eau et l'assainissement ;
- l'éclairage public ;
- la collecte des ordures ménagères et la propreté.

Divers

Cimetière

Concessions funéraires : accueil de la mairie.

02 40 65 64 68

Horaires

→ De 9h à 19h toute l'année

Collecte des Ordures Ménagères

Voir la rubrique « Mobilités et déchets » p.20

Collecte Solidaire

Voir la rubrique « Réemploi et Ressourcerie » p.24

Déchèterie

Voir la rubrique « Mobilités et déchets » p.20

Marché

→ Le mercredi matin de 8h à 12h15.

📍 **Place Similien Guérin**



La Poste

📍 **Place de l'Église**

N°36 31 (appel non surtaxé)

Horaires

→ Du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Levée : 15h30 les mardi et jeudi

Levée : 12h les mercredi, vendredi et samedi

Les équipements municipaux

Salle polyvalente (particuliers et associations)

Salle Georges Brassens

📍 **Rue de la Gaudinière**

Animations, déjeuners et dîners, expositions, fêtes et cérémonies, mariages, réunions publiques et spectacles. Jusqu'à 1 h – Capacité 260 places assises et 410 places debout.

Salles associatives

Le Transfo

📍 **85 bis, route de Bouguenais**

Salle de réunion et d'activités associatives

Jusqu'à 23h

RDC : 50 personnes

2^e étage : 19 personnes

Le Chalet

2 salles de réunion et d'activités associatives

📍 **153, route de Bouguenais**

Jusqu'à 23h.

Salle 1 : 41 places assises

Salle 2 : 55 places assises

Local de musique le Tremplin

Salle de répétitions musicales

Jusqu'à 23h

Jusqu'à 12 places assises



Louer une salle municipale

www.ville-lamontagne.fr

Formulaire de réservation en ligne

Salle Aristide Briand

📍 19 ter, rue Aristide-Briand
Salle d'activités associatives
Jusqu'à 22h
52 places assises
99 places debout

Équipements sportifs

Complexe Sports Loisirs Francis Lespinet

Salles de gym, de danse, de loisirs,
de musculation et tatami.

📍 Rue de la Gaudinière

Salle Omnisports Jules Ladoumègue

Basket-ball, handball, tennis et volley-ball.

📍 Rue de la Gaudinière

Salle Colette Audry

Tennis de table.

📍 Rue de la Gaudinière

Salle Omnisports Saint-Exupéry

Basket et sport scolaire

📍 Rue Albert Camus

Terrain synthétique municipal Serge Fabre

📍 Allée du Château d'Aux

Halle de Tennis Gilbert Paulin

📍 Allée du Château d'Aux

Parcs et Espaces verts

Parc et aire de jeux de la Mairie

Ouvert de 8h30 à 22h du 1^{er} avril
au 31 octobre et de 8h30 à 19h
du 1^{er} novembre au 31 mars.

Parc et aire de jeux du Grand Pré

Parc du Launay

Parc des sables rouges

Aire de jeux Jules Verne

Équipements sportifs en accès libre (en dehors des occupations scolaires, associatives et d'entretien)

Skate-park

Derrière Le Chalet (Espace Jeunesse).

Terrain de bosses

Derrière les salles Ladoumègue – Audry.

Court extérieur de tennis

📍 Allée du Château d'Aux
Terrain Multisports
Grand Pré

Parcours de course d'orientation

📍 Bois des Fous

Site d'escalade du Petit Bleau

📍 Rue d'Indret

Les équipements privés

Cinéma Le Montagnard (Les Montagnards)

📍 Place Similien Guérin

Boulodrome Gérard Chaussepied (A.L.M.)

📍 Allée du Château d'Aux

Terrain de football Marcel Legeay (A.L.M.)

📍 Allée du Château d'Aux

Salle Camille Landreau (A.L.M.)

📍 45, rue Violin

Boulodrome Loïc Prévencher

📍 58, rue de la Paix

Mobilités et déchets



Transports

Bacs de Loire

Un service de bacs gratuit est mis à la disposition du public pour traverser le fleuve en deux points : entre Basse-Indre et Indret, et entre Couëron et Le Pellerin. Attention : l'accès des véhicules de plus de 3,5 tonnes est réglementé. Retrouvez les horaires des départs, l'état du trafic en direct via des webcams et les alertes en cas de perturbations sur inforoutes.loire-atlantique.fr ou sur les applis mobiles Bacs de Loire (iPhone et Android).

La Maison des bacs

 **Quai Besnard – Basse-Indre 44610 Indre**

02 40 86 01 29

Retrouvez toutes les informations sur inforoutes.loire-atlantique.fr

Bus

- **La ligne E8** : dessert les communes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau, de La Montagne et de Bouguenais pour rejoindre Pirmil (lignes 2 et 3 du tramway) et Greneraie (ligne 4 du Busway). De La Montagne vers Pirmil : 22 minutes et vers Greneraie : 25 minutes.
- **La ligne 78** : relie Le Pellerin à Neustrie via 6 arrêts à La Montagne en 18 minutes.
- **La ligne 88** : relie La Montagne (arrêt Château d'Aux) à Neustrie, en passant par les lycées et la gare de Bouaye. De La Montagne vers lycées de Bouaye : 8 minutes.
- **Tempo 2** : relie le Château-d'Aux et le bac d'Indret.

NAOLIB (anciennement TAN)

Informations Transports Urbains :

 **3, rue Bellier – 44046 Nantes Cedex 1**
www.naolib.fr

02 40 444 444 (N° Azur)

Du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h30 à 17h30.

ALEOP

Service régional de transport (car, transport scolaire, train). **Ligne 301** : Paimboeuf – Saint-Père-en-Retz – Nantes

09 69 39 14 14

(du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h)

<https://aleop.paysdelaloire.fr/>

Vélo

Calculateur de trajets à vélo sur agglomération et en France : Géovélo
La commune est traversée par l'itinéraire « La Loire à vélo ».

www.loireavelo.fr

Des aides financières pour l'achat ou la location de vélo existent. Contactez le service Environnement – Écologie pour plus d'informations ou Nantes Métropole.
Location vélo courte et longue durée : Naolib : les services de location longue durée de Nantes Métropole pour vélo classique, à assistance électrique, cargo, pliant ou équilibre.
www.naolib.fr

Transports en commun : Destineo

Destineo est un outil en ligne de calcul de vos trajets en transports en commun mis en place par la Région Pays de la Loire. Il fournit des itinéraires d'un lieu à l'autre dans toute la région, des horaires, des temps de correspondance, des cartes, et s'appuie sur tous les réseaux existants : bus, train, car et le tramway.
www.destineo.fr

Covoiturage

Pour les trajets quotidiens, réguliers, événementiels et solidaires.
www.ouestgo.fr

 **Aire de covoiturage : parking salle Georges Brassens – rue de la Gaudinière**

SNCF

Trafic – Horaires – Billet – Services
Gare la plus proche : Bouaye, Indre
36 35, 7 j/7 et de 8h à 20h
service gratuit + prix d'un appel
www.voyages-sncf.com

Aéroport

 **Nantes Atlantique :**
44346 Bouguenais Cedex
0 892 568 800 (0,40 € TTC la minute)
www.nantes.aeroport.fr
voyages@nantes.aeroport.fr

Déchets ménagers



Déchets recyclables : bacs jaunes

Mettre les déchets en vrac directement dans le bac :

- Métal : barquettes, canettes, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, aérosols...
- Papier et carton : briques vides, emballages en carton plat, cartonnettes, papiers, journaux, magazines, prospectus...
- Plastique : bouteilles et flacons avec les bouchons (bouteilles d'eau, de lait, d'huile alimentaire, flacons de lessive...) et sacs et sachets, et également pots et barquettes (pots de yaourt, de crème ou de rillettes, barquettes de jambon ou de viande, tube de dentifrice, de crème visage...).

Collectes

Le mercredi.

Déchets non recyclables : bacs bleus

- Objets en plastique : brosses à dents, jouets en plastique cassés, ballons, cintres, rasoirs...
- Textiles sanitaires : mouchoirs, essuie-tout, couches, protections hygiéniques...
- Vaisselle cassée et vaisselle jetable.

Collectes

Le lundi (zone 2) et mardi (zone 1).
Plan des zones disponible sur le site internet de la ville ou en mairie.

- En cas de lundi férié, la collecte des ordures ménagères sera rattrapée sur 4 jours du mardi au vendredi (sortir les bacs jusqu'à ce qu'ils soient collectés).

- En cas de mardi férié, la collecte des ordures ménagères sera rattrapée la veille, soit le lundi.
- En cas de mercredi férié, la collecte de déchets recyclables sera rattrapée le lendemain, soit le jeudi.

Collecte du verre

Des conteneurs sont installés en divers endroits de la commune pour tous les contenants en verre sans leurs bouchons (ex. : bouteilles, bocaux, pots de confiture, etc.).

Attention : la vaisselle cassée n'est pas acceptée dans les colonnes à verre ! Elle est à jeter dans la poubelle bleue, non recyclable.

Déchets organiques (biodéchets)

Pour réduire les déchets, plusieurs possibilités existent : compost, lombricompost, broyeur... Nantes Métropole propose des aides à l'achat d'un composteur, d'un lombricomposteur ou d'un broyeur.

Renseignements Nantes Métropole :

02 40 99 48 48

(du lundi au vendredi de 8h30 à 18h)



Toute l'information en temps réel
sur www.ville-lamontagne.fr

Enlèvement des encombrants

Nantes Métropole vous propose de collecter vos déchets encombrants sur simple appel.

Ce service est sur rendez-vous et gratuit.

Les déchets admis : meubles, déchets d'équipements électriques, électroniques et autres (landau, poussette, vélo, moquette...).

Renseignements :

Pôle Sud-Ouest :

📍 **3, Boulevard Nelson Mandela – 44340 Bouguenais**

02 28 00 16 00

Rendez-vous du lundi au vendredi de 10h à 18h au

0 800 00 70 76 (n° vert)

Déchèterie

Vous pouvez déposer vos autres déchets à la déchèterie de La Montagne.

Les déchets admis : encombrants (meubles, bois ou tout autre objet qui ne rentre pas dans votre bac), les déchets verts, les papiers, le carton, le verre, l'huile de vidange, les déchets dangereux des ménages et les gravats.

Les déchets interdits : les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets hospitaliers, amiante.

Les déchets métalliques et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont acceptés sur les sites de Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et Rezé.

Renseignements

📍 **Rue du Bois Bougon**

02 40 32 94 23

Horaires

7 jours sur 7, sauf jours fériés, de 10h à 17h45. Dépôt jusqu'à 17h30.

Horaires d'été (le premier lundi après le 15 juin)

7h - 14h30



Attention

Les piles sont récupérées par les grandes surfaces.
Les médicaments et les radiographies par les pharmacies.

Depuis le 1^{er} juin 2025, les pneus et les bouteilles de gaz ne sont plus collectés dans les déchèteries de Nantes Métropole.

Que faire de l'amiante ?

Les apports sont interdits dans les déchèteries et éco-points.

Pour évacuer des déchets amiantés :

- Remplissez le formulaire e-services pour faire la démarche en ligne. Vous recevrez par mail le laissez-passer
- Récupérez les sacs adaptés dans les déchèteries de Nantes, Rezé, La Montagne, Saint-Sébastien-sur-Loire et Carquefou sur présentation du laissez-passer
- Déposez les déchets sur le site de traitement en respectant les consignes de manipulation et de conditionnement

 **Brangeon Recyclage – 13, rue Blaise Pascal – 44400 Rezé**

Une seconde vie pour les ordinateurs

Association Alis

 60, rue de la Bottière
44300 Nantes
09 51 11 21 45
alis-asso@alis44.org
<https://www.alis44.org/>



Réemploi et ressourceries

Les ressourceries collectent les objets dont les gens souhaitent se débarrasser pour leur donner une seconde vie en les valorisant pour les revendre sans but lucratif.

Le P'tit Vestiaire

Récupération, recyclage et revente d'objets usagés.

 **2, place du Grand Pré,
44620 La Montagne**
06 11 75 78 74

Ouverture boutique

Du mardi au samedi de 15h à 19h

Le Secours Populaire

Voir la rubrique « Soutien aux individus et aux familles » p. 43.

EMMAÜS 44

Récupération, recyclage et revente d'objets usagés.

 **Rue d'Emmaüs 44340 Bouguenais**
02 40 75 63 36
<http://www.emmaus44.fr/nantes/>

Ouverture boutique

Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30.

Vendredi : 9h à 12h.

Dépôt des dons : du mardi au samedi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h.

Le Relais

Bornes pour déposer vos vêtements (textile, linge et chaussures) dans un sac fermé.

 **Place François Mitterand, place Similien Guérin et place du Grand Pré.**

Enseignement Enfance Jeunesse



Établissements scolaires publics

Pour le périscolaire, voir la rubrique « Services publics de la Ville » p. 14.

École maternelle Marcel Gouzil

📍 Rue Salvador Allende

02 40 65 81 58

E-mail : ce.0440601p@ac-nantes.fr

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h35 à 16h35.

École élémentaire Jules Ferry

📍 Rue Jules Ferry

06 75 02 82 48

02 40 65 75 41

E-mail : ce.0440600n@ac-nantes.fr

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15.

École élémentaire Jules Verne

📍 Rue Jules Verne

02 40 65 70 79

E-mail : ce.0440599m@ac-nantes.fr

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h40 à 16h10.

Collège Saint-Exupéry

📍 Rue Saint-Exupéry

02 40 65 68 79

ce.0440347n@ac-nantes.fr

<https://stexupery-lamontagne.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Lycée Alcide d'Orbigny

📍 Place de l'Édit de Nantes – 44830 Bouaye

02 51 70 55 11

ce.0442309w@ac-nantes.fr

<https://alcide-orbigny.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Établissements scolaires privés

École Notre-Dame

Maternelle, élémentaire et collège

📍 2, rue de la Courante

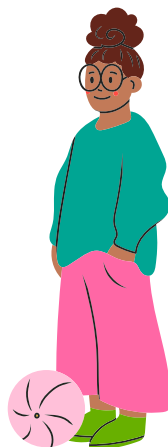
02 40 65 82 28

ec.montagne.notre-dame@ec44.fr

<https://alcide-orbigny.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Périscolaire

Matin de 7h30 à 8h30 et soir de 16h15 à 18h45.





Inspection académique

02 51 81 74 74

Elle s'assure du respect des objectifs et des programmes nationaux de formation, dans le cadre des cycles d'enseignement ; elle est chargée des missions de contrôle pédagogique.

Caisse des écoles

Financement de l'équipement et des sorties scolaires.

Hôtel de Ville

02 40 65 64 68



Associations

F.C.P.E.

Fédération des Conseils des Parents d'Élèves
Coordonner les actions des Représentants des Parents d'Élèves (RPE) de l'école Jules Verne, et du collège Saint-Exupéry
fcpe44lamontagne@gmail.com

A.P.E.L.

Association des Parents d'Élèves de l'École Libre

📍 École et collège Notre-Dame
apel@ndmontagne.fr

O.G.E.C.

Organisme de Gestion des Écoles Catholiques

📍 École et collège Notre-Dame

02 40 65 60 67

ec.montagne.notre-dame@ec44.fr

Liste indépendante des parents d'élèves de l'école Jules-Ferry
parents.julesferry.lamontagne@gmail.com

Liste Marcel-Gouzil

Liste indépendante des parents d'élèves de l'école Marcel-Gouzil.

Petite enfance

Mam Les minis Pouces

📍 8, rue Picard 44620 La Montagne
lesminispouces3gmail.com

Horaires

Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Assistantes Maternelles Agréées

Les assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Départemental, pour accueillir chez elles un ou plusieurs enfants.

Informations et demandes d'agrément :
Unité d'agrément - CMS

📍 31, rue Aristide Briand - 44400 Rezé
02 53 59 67 54

Association d'assistantes maternelles Ma nounou et moi

Contact : Dominique Tehrondat

06 14 14 64 55
manounouetmoi@hotmail.fr
<http://manounouetmoi44620.fr/>

Petite Crèche Les P'tits Loups

voir p.16

Saperlipopette

Contact : Annick Deschodt

02 28 25 66 49
saperlipopette44620@gmail.com

Les Petites Canailles et Cie

Contact : Anne-Sophie Boutreux

06 86 84 33 60
asso.lespetitescanailles44620@gmail.com

Ma'Malice

Contact : Stéphanie Tual

06 52 68 89 74
lamamalice@gmail.com

Relais Petite enfance intercommunal

Voir p.16

Puéricultrice

Espace Départemental des Solidarités :

📍 15, rue Pierre Mendès France -
44640 Saint-Jean-de-Boiseau
02 40 65 64 34
Consultations sur rendez-vous

Enfance

Accueil de Loisirs sans Hébergement (3 à 12 ans)

Maison de l'Enfance

📍 Rue Jules Verne - 44620 La Montagne
02 40 65 95 31
service.education@ville-lamontagne.fr

Horaires

de 7h30 à 18h30.

L'accueil des enfants se fera de 7h30 à 10h et le départ de 17h à 18h30.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Pour toute première inscription, n'oubliez pas les documents suivants :

- votre dernier avis d'imposition ou votre notification CAF ;
- la copie des vaccinations de l'enfant du carnet de santé ;
- le numéro et le nom de l'allocataire CAF ;
- une copie de votre assurance responsabilité civile.

A.V.E.C.

Accompagnement Volontaire École Collège

Contact : Anne Suptille

06 83 08 78 05
anne.suptille@wanadoo.fr
Contact Catherine Bourez
06 64 72 81 12
bourez.catherine@hotmail.fr

Jeunesse

Espace Jeunes A.J.I.

Animation Jeunes Intercommunale
Animations de loisirs à destination
des jeunes de 11 à 17 ans
Contact : Hervé Vinçonneau

02 40 65 99 10
secretariat@aji@gmail.com
www.aji44.net

Ouverture

Période scolaire : les mercredis
et samedis de 14h30 à 18h.

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de
14h30 à 18h (ponctuellement en journée et/ou
soirée selon le programme d'animation).



Animation sportive départementale

(CE1-CE2 et CM1-CM2-6°)

📍 Salle Jules Ladoumègue
Un éducateur sportif du Conseil
Départemental propose des
séances de multisport à l'année,
ainsi que des stages sportifs
pendant les vacances scolaires.
Tarifs selon le quotient familial.

Informations et inscriptions :
<https://asd.loire-atlantique.fr/>

Dispositif «Argent de poche»

Le dispositif Argent de poche permet aux jeunes Montagnards qui ont entre 16 et 20 ans de réaliser des missions de 3h (dont 15 minutes de pause) pour la mairie. Ils sont indemnisés à hauteur de 15€ par mission. Les missions sont proposées pendant les vacances scolaires le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Les encadrants seront à l'écoute des propositions relatives à des missions qu'ils souhaiteraient organiser eux-mêmes.

Contact : Service éducation

📍 94, rue Violin 44620 La Montagne
02 40 65 95 31



Les associations locales



Associations pluridisciplinaires

A.G.M.

Fitness, Danse, Pilates et gymnastique

Contact : Marie-Laure Leger

07 49 58 06 05

comitedirecteur.agm@gmail.com

www.agm.comiti-sport.fr/

A.L.M.

Amicale Laïque Montagnarde

Gouvernance collégiale

Contact : Françoise Salmon

07 66 95 76 50 (SMS uniquement)

https://almontagnarde.com/

A.S.C.L.M.

Association Sportive et Culturelle de La Montagne

Contact : Clément Rondeau

07 44 88 58 97

asclamontagnehb@gmail.com

https://www.asclmhandball.fr

f https://www.facebook.com/profile.

php?id=61552425266066

@ https://www.instagram.com/asclm_handball/

Les Montagnards

Association Sportive et Culturelle

Contact : Emmanuel Kersaudy

lesmontagnards.ca@gmail.com

http://https://lesmontagnards.kalisport.com

A.M.A.P.

(Association pour le Maintien
d'une Agriculture Paysanne)

A.M.A.P. RETZ'GAL

coordamapretzgal@gmail.com

A.M.A.P. Une Montagne de Légumes

unemontagnedelegumes@gmail.com

06 64 75 43 06

Anciens Combattants

A.M.M.A.C.

Amicale des Marins et Marins

Anciens Combattants

Contact : Hervé Guichaoua

02 40 65 79 99

herve.guichaoua@orange.fr

U.N.C - A.F.N Section La Montagne

Union Nationale des Combattants

en Afrique du Nord

Contact : Corinne Le Port

02 40 65 19 32

leport.prampart@orange.fr

Pratiques artistiques et culturelles

Accordances

Action culturelle et artistique

Contact : Françoise Salmon

06 79 15 05 47

accordances44@gmail.com

Les Montagnards Scrapbooking

Scrapbooking

Contact : Nathalie Louineau

06 31 81 44 15

nathalielouineau@orange.fr

Basket

Les Montagnards Section Basket

Contact : Guillaume Deberdt

06 11 86 17 26

administratif@lesmontagnardsbasket.fr

lesmontagnardsbasket.fr

Bien-être - équilibre

Vision Globale by NB

Informations, rencontres,

conférences, ateliers et salons

Contact : Nadège Bertin

06 69 48 82 35

bienetrelamontagne@gmail.com

f https://www.facebook.com/bienetrelamontagne

Billard

A.S.C.L.M. Section Billard

Contact : Michel Lelièvre

02 40 65 65 03

(tous les jours à partir de 20h)

02 40 32 90 87

(pendant les entraînements)

asc.lamontagne.billard@sfr.fr

Boules - Pétanque

A.L.M. Section Pétanque

Contact : Patrick Dhuit

07 70 87 23 65

nicole.patrick.dhuit@orange.fr

http://club.quomodo.com/lamontagne_petanque

Amicale Boule Nantaise de La Montagne

Contact : Jean-Pierre Colin

06 09 32 48 47

j.colin44@laposte.net

Boxe Pieds/Poings : kick boxing/full contact/k1 rules en light et plein contact

Silver Kick Full Contact

Full Contact

Contact : Luc Farineau

06 85 04 10 91

skfc@hotmail.fr

www.skfc.fr

Capoeira

Escolinha de Capoeira de Bimba 44

Contact : Karine Dos Santos Jesus

06 68 11 60 83

ecb-nantes@outlook.fr

www.ecb44.fr

Chasse

Association des Chasseurs de La Montagne

Président : Gilles Morieux

06 61 44 74 52

morieux.gilles@free.fr

Chorale - Chant

A.S.C.L.M. Section Chant et Musique À Tout Chœur

Chant et musique en scène

Contact : Martine Hay Alys

07 81 87 67 20

Asclmchants44620@gmail.com

Les Amis de la Musique

Chorale mixte adultes

Contact : Joëlle Godart

06 16 01 95 66

joelle.godart44@orange.fr

<https://www.facebook.com/amisdelamusique/>

Cinéma

Cinéma « Le Montagnard »

Contact : Armand Vinçotte

06 52 43 09 22 (répondeur cinéma)

cine.lemontagnard@free.fr

lemontagnard.cine.allocine.fr

Citoyenneté

A.T.T.A.C.

Association pour une Taxation
des Transactions financières et
pour l'Action Citoyenne

Contact section Sud Loire : Philippe Burban

Attacsudloire2023@laposte.net

A.L.M. Section Uppercut

Université Populaire et Politique Encourageant
les Résistances Créatrices d'Utopie

Contact : Marie Gougeon

gougeonmarie@hotmail.com

Couture

Les Montagnards Section

Jeux D'aiguilles

Atelier couture et tricot

Contact : Irène Belot

06 85 25 30 85

irene.belot@sfr.fr

Culture

Le Passe Montagne

Association culturelle

Contact : Sylvain Mullot

06 20 95 10 95

montagnepassa@gmail.com

<https://www.facebook.com/PasseMontagne44/>

Futiles

Association culturelle
Contact : Hélène Berthier
asso.futiles@maillo.com
<https://www.facebook.com/futiles44/>

Forêt Compagnie

Créateur de spectacles
06 62 03 23 23
foretcompagnie@gmail.com

La Pluie d'été

Contact : Sonia Perez
06 74 64 73 47
soniatricoteuse@gmail.com

Danse

A.L.M Section Danse

Cours de danse contemporaine -
enfants dès 4 ans, ados, adultes /
Ateliers duos parents-enfants
Contact : Sarah Desaire
06 72 67 40 37
sectiondanse.alm@gmail.com
www.almmontagnarde.fr

A.G.M. Section Danse

Danse à partir de 4 ans : éveil-initiation,
Hip-hop, Street et Modern Jazz
danse.agm@gmail.com
www.agm.comiti-sport.fr

Dessin - Peinture

A.S.C.L.M. Section

La Montagne en Couleur

Atelier de dessin et de peinture pour
adultes et jeunes à partir de 16 ans
Contact : Daniel Germain
07 83 58 80 02
lamontagneencouleur@gmail.com
www.lamontagneencouleur.com/

La Palette des Arts

Atelier sculpture, aquarelle, acrylique et huile.
Contact : Yves Barillon
06 19 91 43 15
lapaletteledesarts44620@gmail.com

Les amis de Martine et Christian Grenon

Faire connaître ce peintre à
travers des expositions
Contact : Paul Cormier
06 38 04 88 79
paul.cormier31@outlook.fr

Univers l'Art

Ateliers huile, acrylique et dessin
Contact : Maryse Bertroux
06 74 04 19 24
universlart@gmail.com

Don du sang

Association des donneurs de sang de Bouguenais et des communes environnantes

Contact : Marie-Pierre Ratez
adsbbe44@gmail.com
06 95 56 35 99

Économie locale

A.C.A.P.L.

Association des Commerçants,
Artisans et Professions Libérales
Contact : Freddy Réveillère
06 18 37 94 55
asso@acapl-la-montagne.fr
www.acapl-la-montagne.fr

Enfance - Jeunesse - Éducation

A.I.L.E.

Action Intercommunale pour
la Lecture et l'Éveil
Lecture et conte
Contact : Evelyne Lefeuvre
07 85 29 56 56
aile.conte@laposte.net

A.J.I.

Animations de loisirs à destination
des jeunes de 11 à 17 ans
Contact : Hervé Vinçonneau
02 40 65 99 10
secretariat@aji44.net
www.aji44.net

A.V.E.C.

Accompagnement Volontaire École Collège
Accompagnement scolaire (aide aux devoirs)
Contact : Anne Suptille

06 83 08 78 05

anne.suptille@wanadoo.fr

Contact : Catherine Bourez

06 64 72 81 12

bourez.catherine@hotmail.fr

Environnement

Faites pousser !

Plantation et entretien de vergers collectifs

Contact : Éric Mouton

06 07 44 56 23

emoutong@orange.fr

Jardiner au naturel

Nature / jardinage

Contact : Isabelle Pinet

06 89 12 15 57

jardinaunaturel44620@gmail.com

Des racines et des graines

Nature / jardinage

Contact : Christophe Martin

desracinesetdesgraines44@gmail.com

Établissement d'aide par le travail

E.S.A.T. Sésame Services

Établissement et Services d'Aide par le Travail

ESAT Sésame Service VYV3

17, rue de la Haie d'Ancheteau

44620 La Montagne

02 40 65 95 00

Réagir Ensemble

Atelier Chantier d'Insertion

02 40 32 95 32

reagir-ensemble@asso-trajet.fr

Retz'Agir

Association d'Insertion par l'Emploi

3 secteurs d'activités :

- un service de mise à disposition de personnel (ménages, vitres, jardinage, restauration scolaire...) ;
- un atelier chantier d'insertion (menuiserie, second-œuvre, espaces verts) ;

- un service de location de matériel événementiel (tables, chaises, stands...).

02 40 02 36 28

secretariat@retzagir.fr

www.retzagir.fr

Fanfare

La Fonfare des Balkons

Contact : Bruno Merchadou

07 81 93 03 93

bruno.merchadou@gmail.com

<https://lafonfaresdesbalkons.wixsite.com/website>

Jeux – loisirs

A.S.C.L.M. Section Scrabble

Scrabble pour les aînés

Contact : Renée Lucas

02 40 65 74 34

A.S.C.L.M Bel Automne

Jeux divers, sorties, repas animés et

voyages culturels pour les aînés

Contact : Marie-Claude Guichaoua

02 40 65 79 99

marieclaud.gt@orange.fr

Le Pic Ludique

Communauté de jeux de société

Contact : Kevin Lecoq

06 33 77 89 22

lepicludique@gmail.com

Les Montagnards

section modélisme ferroviaire rail

Contact : Claude Lerosier

02 40 32 39 74

railmodelmontagnard@free.fr

<http://railmodelmontagnard.free.fr>

Fitness

A.G.M. Section Fitness, Pilates

Contact : Marie-Laure Leger

07 49 58 06 05

fitness.agm@gmail.com

<https://agm.comiti-sport.fr/>

A.S.C.L.M. Section Gym d'entretien

Gym d'entretien et détente pour les aînés
Contact : Brigitte Leturgeon

09 50 51 82 53
leturgeon.jl@gmail.com

Football

Football Club La Montagne

Contact : Jacky François

06 11 18 54 84
fclamontagne@gmail.com
fclm.fr

A.S.C.I. Foot

Association Sportive et Culturelle
d'Indret (foot entreprise)
Contact : Frédéric Gobin

06 64 78 56 18
fredogobin@gmail.com

Gymnastique

A.G.M. Section Gymnastique

Babygym, gym loisir et compétitive
(féminine et masculine), gym adulte
gymnastique.agm@gmail.com
babygym.agm@gmail.com

Les Montagnards Section Gymnastique Agrès

Gymnastique loisirs et compétitions
Contact : Philippe Besseau
lesmontagnardsgymagres@gmail.com
<https://lesmontagnardsgymagres.kalisport.com/>

Association La Montagne Aérobie / A.L.M.A

Pratique de la gymnastique aérobic
en loisir ou en compétition
À partir de 8 ans
Contact : Marine Beaumont
06 44 06 75 23
association.lamontagne.aerobic@gmail.com
almaaerobic.wixsite.com/alma

Handball

A.S.C. La Montagne Handball

Contact : Clément Rondeau
07 44 88 58 97
asclmhandball@gmail.com

www.asclamontagnehandball.fr

Judo

Judo Club de La Montagne

Contact : Jean-Charles Le Lay
judoclublamontagne44@gmail.com
www.judoclublamontagne.com

Karaté - Body Karaté

Fudoshin Shito Ryu Karaté Do

Contact : Christophe Buys

06 52 21 78 14
fudoshin.shitoryu@free.fr
karatedo.lamontagne.free.fr
📱 <https://www.facebook.com/people/Fudoshin-Shitoryu-Karate-Do/100068880460188/>

Les Montagnards Section Sports Loisirs Familles

Gym forme détente
Contact : Hélène Le Bris

02 40 65 92 55
Gym forme détente
02 40 26 50 12
Multisport
06 73 96 08 29
Éveil de l'enfant / 1^{er} pas
02 40 65 92 55
slf44620@gmail.com

Nature

Association mycologique de l'ouest Section Pays de Retz

Contact : René Chéreau
06 89 77 79 20
rene.chereau@wanadoo.fr

Patrimoine

Atelier de l'histoire à la Montagne

Contact : Daniel Palis
06 07 39 66 93
histoirelm44620@gmail.com

Photographie

Photo Club La Montagne

Contact : Catherine Soulis
06 18 74 34 82
pclm.photo@gmail.com

Politique

Du Relief à La Montagne (DRALM)

Association citoyenne

Contact : Nathalie Cerf

06 44 86 90 23

associationdralm@gmail.com

Pompiers

Amicale Des Sapeurs-Pompiers de La Montagne

Contact : Thibaud Levron

02 40 65 84 97 (permanence téléphonique le lundi de 19h à 20h)

amicalespvlamontagne@gmail.com

Secourisme

Secouristes Français Croix Blanche Sud Estuaire

Postes de secours et formation aux 1^{ers} secours

Contact : Marie-Laure Leger

06 14 11 07 79

sud-estuaire@cd44.croixblanche.org

www.croixblanche.org

Solidarité - Entraide

Association de Bienfaisance Bon Repos

Association gestionnaire de la maison de retraite

Contact : Marie-Agnès Lecouvreur

02 40 65 72 54

Atelier Bien Commun

atelierbiencommun@laposte.net

https://atelierbiencommun.wordpress.com/

L'Herminière

Un lieu associatif pour se ressourcer, partager, agir
Activités culturelles, citoyennes et de bien-être

Contact : Virginie Bizet

06 64 11 62 58

asso.lherminiere@gmail.com

CARLAM

Collectif Accueil des Réfugiés à La Montagne

Cours de français, aide aux

devoirs, cuisine, couture

Contact : Claudie Ferchaud

carlam44620@laposte.net

https://www.carlam44.eu

LA C.S.F.

La Confédération Syndicale des Familles

Association de défense du consommateur

Contact : Marie-Annick Couvrant

lacsflmsjb@gmail.com

www.la-csf44.org

L'APPUS

Association Pour les Projets d'Utilité Sociale

Contact : Audrey Mahieux

06 45 36 09 48

asso.appus@gmail.com

www.facebook.com/lappus

Les Restaurants du Cœur

02 40 04 59 86

ad44.lepellerin@restosducoeur.org

https://www.restosducoeur44.org/

Secours Populaire

Association solidaire

Rue Jules-Verne

Contact : Isabelle Gay

02 40 65 61 89

la.montagne@spf44.org

https://www.secourspopulaire.fr/44/

Marche, randonnée pédestre

Les Montagnards Section Marche

Marche Audax et Nordique

Contact : Virginie Boisgontier

07 86 75 02 97

secretariatmarche.va@gmail.com

Le pied de la montagne

Randonnée pédestre

Contact : Chantal Giquiaud

06 85 26 32 66

giquiaud.chantal@orange.fr

Musculation

A.L.M. Section halter et form

Salle de musculation au CSL

Contact : Nadine Sellier

halterform@gmail.com

almmuscu.wixsite.com/halteretform

Sport scolaire

Association sportive du collège Saint-Exupéry

Association affiliée à l'U.N.S.S.

02 40 65 68 79 (sur le temps scolaire)

Tennis

Les Montagnards Section tennis/pickleball

Contact : Jérôme Rébillon

06 29 27 80 86

lesmontagnardstennis@gmail.com

www.club.fft.fr/tennislamontagne44

Tennis de table

A.S.C.L.M. Section tennis de table

Contact : Maël Pouvreau

06 48 72 91 58

mael.pouvreau@wanadoo.fr

www.asclmtt.com

Théâtre

A.L.M. Scène du Lapin Vert

Programmation de spectacles vivants amateurs

07 49 27 72 44

almlapinvert@free.fr

<https://www.almmontagnarde.fr/page/1128547-programmation-du-lapin-vert>

A.L.M. section théâtre

Ateliers théâtre enfant, jeunes et adultes

theatrejeunealm@gmail.com

<https://almmontagnarde.com>

La Montagne en vue

Festival d'art de la rue

Contact : Karine Jubil

06 77 40 84 26

lamontagneenvue@gmail.com

lamontagneenvue.fr

Les Montagnards Section théâtre

Théâtre adulte

Contact : Christophe Jamet

06 64 75 52 15

Volley-ball

La Montagne Volley

Contact : Sébastien Bordet

06 81 77 00 13

lamontagnevolley@gmail.com

Yoga - Relaxation Arts Corporels

A.L.M. Section Yoga

Contact : Karen Boisnel

alm.sectionyoga@gmail.com

facebook.com/groups/almlyoga/

Dragons et compagnie

Tāi Chi Chuan

Contact : Emmanuel Monnereau

06 14 42 91 77

info@dragonsetcompagnie.ovh

dragonsetcompagnie.ovh

Le Lotus

Qi Gong (yoga chinois)

Contact : Isabelle Martin

06 20 64 71 72

lelotus44620@mailo.com

ÔZ Énergies Zen

Propose de la détente du corps et de l'esprit par des techniques de respiration, de relaxation, de méditation...

Pratique faite en groupe de

12 personnes maximum

Reiki Ushui en séance individuelle et initiation

Contact : Isabelle

06 79 83 04 52

ig.energie@netcourrier.com



Social

Santé et Solidarité



Affaires sociales

Assistantes sociales

Espace Départemental des Solidarités

📍 15, rue Pierre Mendès France

44640 Saint-Jean-de-Boiseau

Sur rendez-vous au 02 40 65 64 34
eds.stjeandeboiseau@loire-atlantique.fr

Consultations

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15. Fermé le jeudi matin

Caisse d'Allocations Familiales

Borne Relais CAF REZE

📍 6, bis allée du Lac

de Grand-Lieu - 44400 Rezé

09 69 37 32 30

Ouverture

Sur rendez-vous les mercredis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPAM de Loire-Atlantique

📍 9, rue Gaëtan Rondeau -

44958 Nantes cedex 9

01 84 90 36 46 ou www.ameli.fr

Des conseillers à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Permanence CPAM

📍 11, allée de Touraine - 44400 Rezé

Ouverture

Sur rendez-vous les mardis et les vendredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

C.A.R.S.A.T. Pays de Loire

📍 2, place de Bretagne -

44932 Nantes cedex 9

39 60 (numéro non surtaxé) www.carsat-pl.fr

Rendez-vous

Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale C.I.C.A.S.

Si vous avez plus de 55 ans, le C.I.C.A.S. vous propose une pré-instruction de votre dossier retraite. Dès 57 ans, une évaluation pourra être demandée. La demande de retraite devra être formulée environ 5 mois avant la date d'effet de votre retraite. Pour la constitution du dossier retraite, gratuite, consulter le C.I.C.A.S.

📍 12, rue Président Édouard

Herriot - 44000 Nantes

09 70 66 06 60

<https://www.cicas.agirc-arrco.fr>

Constitution du dossier

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Conseillère CAF

Espace Départemental des Solidarités

📍 15, rue Pierre Mendès France

44640 Saint-Jean-de-Boiseau :

02 40 65 64 34

Aide aux victimes

Les personnes qui ont été victimes d'une agression, d'un cambriolage, d'un vol, d'une escroquerie, d'un accident de la circulation ou d'une atteinte physique peuvent s'adresser aux services d'aide aux victimes existants pour obtenir les informations sur les démarches privées, administratives ou judiciaires à entreprendre en vue d'obtenir réparation du préjudice subi.

France Victimes 44

📍 Pôle associatif Désiré Colombe,

8 rue Arsène Leloup 44100 Nantes

02 40 89 47 07

Permanences

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Bureau ouvert au mois d'août de 9h à 17h.

Allô Enfance Maltraîtée

Gratuit : 119

C.I.D.F.F.

Centre d'Informations sur les Droits
des Femmes et des Familles

📍 5, rue Maurice Duval - 44000 Nantes
02 40 48 13 83

Contre le viol

0 800 05 95 95 (gratuit)

Enfance et partage

Comité Local de Loire-Atlantique

Maison des Associations

📍 21, allée Baco - 44000 Nantes
02 40 20 09 39 - N° Vert : 0 800 05 12 34

- Écoute des enfants victimes et des témoins de maltraitance (permanences téléphoniques et physiques).
- Suivi social des dossiers des enfants maltraités.
- Conseils d'avocats spécialisés dans le droit de l'enfant.
- Accompagnement et soutien tout au long de la procédure judiciaire.
- Information, sensibilisation et prévention.

Permanences

Les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h.

Prévenir et Réparer

Solidarité Femmes Loire-Atlantique

Accueil de jour départemental, écoute, accompagnement et hébergement pour mise en sécurité des femmes victimes de violences conjugales

📍 23, rue Jeanne d'Arc - 44000 Nantes
02 40 12 12 40 (ligne d'écoute)
contact@solidaritefemmes-la.fr

Horaires

Accueil physique et écoute
téléphonique les lundis, mercredis,
jeudis et vendredis de 9h30 à 17h

Citad'elles

Le lieu pour les femmes victimes de violences
Accueil, écoute, soutien, information
des femmes et de leurs enfants
contact@nantescitadelles.fr

📍 8, boulevard Vincent Gâche - Nantes
Ouvert 7 j/7 et 24 h/24

02 40 41 51 51

40 Social & santé

Le 24 - Solidarité femmes Loire-Atlantique

Accueil, écoute et orientation
des femmes victimes de toutes
violences et de leurs enfants

📍 24, rue d'Anjou - 44600 Saint-Nazaire
02 21 82 00 24 (ligne d'écoute)
le24@solidaritefemme-la.fr

Horaires : accueil physique et écoute
téléphonique les lundis, mardis, mercredis
et vendredis de 9h30 à 17h30

SOS Enfants en Danger

119

SOS inceste et violences sexuelles

📍 35 A, rue Paul Bert - 44100 Nantes
02 22 06 89 03
asso@sos-inceste.org

Médical - Paramédical

Aides auditives

Conversions
Spécialistes de la correction auditive
Audioprothésiste diplômé d'État

📍 Place du Grand Pré
02 28 25 19 54

Ambulances

Ambulance V.S.L.
SOS Pays de Retz

7, rue du Commandant L'Herminier
02 40 65 60 27

Centre Hospitalier

Standard 02 40 08 33 33

Chirurgiens-Dentistes

Cabinet

📍 12, avenue de l'Europe

02 40 32 98 71

Cabinet

📍 149, route de Bouguenais

02 40 65 62 68

Ergothérapeute

📍 1 rue du Docteur Roux

06 58 54 94 15

Hypnothérapie

📍 2, rue Joachim du Bellay

06 71 98 09 68

📍 6, allée du Mortier

07 79 75 10 40

📍 5, place de l'Église

07 82 99 95 17

Infirmier(ère)s (secteur libéral)

Maison Médicale

📍 149, route de Bouguenais

02 40 65 72 40

📍 Place Similien Guérin

02 40 65 99 51

Kinésithérapeutes masseurs

📍 Avenue de l'Europe

09 51 22 15 95

📍 4, chemin du Pérou

09 52 75 27 06

Laboratoire d'analyses médicales

📍 7, avenue de la Libération

02 40 65 96 15

Médecins généralistes

Maison médicale

📍 149, route de Bouguenais

02 40 65 62 42

Cabinet médical

📍 9, avenue de la Libération

02 40 65 96 96

Pédicures-podologues

Cabinet

📍 11, rue de Stadtoldendorf

06 25 14 45 24

Maison médicale

📍 149, route de Bouguenais

02 40 65 86 06

Pharmacies

📍 37, rue de Verdun

02 40 65 62 52

📍 Galerie marchande Hyper U

8, avenue de la Libération

02 40 65 60 04

Psychologues – psychanalystes

📍 129, route de Bouguenais

Sur rendez-vous : 06 76 60 74 56

(psychologue et conseillère conjugale)

📍 6, allée du Mortier

06 78 90 36 99 ou 06 61 52 47 19 ou

07 43 66 24 65 ou 06 66 18 83 89 ou

06 69 34 80 72 ou 07 64 37 57 74

📍 54, rue de la Paix

06 87 21 13 05

📍 85 bis, rue de la Briandière

06 83 20 51 45

Orthodontistes

📍 14, avenue de l'Europe

02 40 65 98 28

Orthophonistes

📍 11, rue de Stadtoldendorf

02 40 65 90 36

Ostéopathes

📍 11, rue de Stadtoldendorf

07 63 90 77 23 ou 07 64 85 62 92

📍 Place Similien Guérin

Sur rendez-vous : 06 75 89 37 55

📍 2 bis, rue Joachim du Bellay

06 75 89 37 55

📍 Avenue du l'Europe

09 51 22 15 95

Radiologie

Cabinet de radiologie

📍 11, avenue de la Libération
02 40 65 96 00

Réflexologue

À domicile

06 17 68 41 53
www.reflexo-relax.com

📍 2 bis, rue Joachim du Bellay

Sages-Femmes maïeuticiens

📍 Place Similien Guérin

02 40 65 38 96

Sophrologue

📍 70, rue de la Briandière

02 40 31 73 70

📍 5, rue du Commandant l'Herminier

06 64 11 62 58

<https://virginiebizet.fr/>

📍 6, allée du Mortier

06 64 42 28 19

Thérapeute

📍 30, rue Pasteur

06 81 96 59 24

Mutuelles Communales

La Montagne s'est engagée sur un partenariat avec la Mutuelle MCRN et la Mutuelle JUST, afin de proposer aux habitants de la commune une offre de services compétitifs de complémentaire santé et des tarifs préférentiels sur une offre élargie.

MCRN

📍 4, place des Jacobins 44000 Nantes

02 40 89 22 91

infos@mcrn.fr

www.mutuelllemcrn.fr

Mutuelle JUST

📍 53, avenue de Verdun CS

30259 59306 Valenciennes Cedex

0 809 546 000

www.just.fr

Personnes âgées

ADMR

« Soutien aux individus et aux familles » p.43.

A.D.E.F.

Voir la rubrique « Soutien aux individus et aux familles » p.43.

ANADOM

📍 Bâtiment Rafale, 1 rue Charles Lindbergh Hall 2 44340 Bouguenais

02 40 73 73 09

Portage de repas à domicile, accompagnement et services.

Permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

C.C.A.S.

Voir la section « Services publics » p.14.

C.L.I.C.

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique Loire-Acheneau est un service de proximité qui écoute, conseille et oriente les personnes âgées de plus de 60 ans, leur conjoint(e), leur entourage familial et/ou amical vers des professionnels et des services compétents. Des évaluations sont faites avec les personnes et leur entourage sur les besoins et les aides à apporter : aides à domicile, soins, téléassistance, portage des repas, matériel d'aide à l'autonomie, aménagement de l'habitat, structures d'accueil, activités socioculturelles, prévention de l'isolement...

Sur rendez-vous 02 40 69 41 10

📍 CLIC Loire Acheneau, Maison de quartier de la Grande Ouche, 9 rue de la Grande Ouche 44340 Bouguenais
clicloireacheneau@ville-bouguenais.fr

S.S.I.A.D.

Service de Soins Infirmiers à Domicile
Soutien à domicile et à l'accompagnement
des personnes malades, dépendantes ou
handicapées. L'intervention est prescrite
par le médecin traitant et prise en charge à
100 % par les caisses d'assurance maladie.
Les soins sont dispensés par une aide-
soignante sous la responsabilité des infirmiers
qui organisent les interventions du service
et facilitent la collaboration avec les autres
intervenants dans le maintien à domicile.

📍 **Maison de quartier 9, rue de la
Grande Ouche - 44340 Bouguenais**
02 40 67 11 21

EHPAD Bon Repos

Maison de retraite

📍 **14, rue Camille Pelletan**
44620 La Montagne
02 40 65 72 54

Soutien aux individus et aux familles

CARLAM

Collectif Accueil des Réfugiés à La Montagne
Contact : Claudie Ferchaud
carlam44620@laposte.net
06 23 09 93 76

Conseiller numérique

Service public gratuit, le conseiller numérique
aide les personnes qui le souhaitent à
se familiariser avec les équipements
et outils informatiques et numériques
du quotidien pour qu'elles puissent
devenir autonomes dans ce domaine.

Permanences sur La Montagne, Le Pellerin
et Saint-Jean-de-Boiseau ouverts
aux habitants des 3 communes
conseiller-numerique@saintjeandeboiseau.fr

À La Montagne

Médiathèque Yves-et-Raymond Gaudin
le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
et un samedi matin sur trois « Potins
numériques » de 10h à 12h30.

France Services

Le service vous accompagne pour
toutes vos démarches administratives du
quotidien au sein d'un guichet unique.

Au 02 40 05 69 81

📍 **Allée George Sand - 44640 Le Pellerin**
Du lundi au mercredi : de 9h à 12h30
Le jeudi : de 9h à 12h30 de 14h à 18h30
Le vendredi : de 9h à 12h30 après-midi sur rendez-
vous

LA C.S.F.

La Confédération Syndicale des Familles
de La Montagne et de Saint-Jean-de-
Boiseau défend, informe et représente
les familles dans les domaines de la
consommation, du logement, de la
santé, de l'éducation, des transports...
Contact : Marie-Annick Couvrant

02 40 65 63 89
www.la-csf44.org

Permanences au Chalet

Le 2^e mardi du mois de 17h30 à 19h.
lacsfilmsjb@gmail.com

Aide à domicile emplois familiaux

ADMR

L'association propose des :

- Aides à domicile auprès des personnes âgées, de personnes en situation de handicap, auprès de familles avec enfants.
- Gardes de nuit et gardes d'enfants.
- Prestations de confort pour tout public.
- Services de soins esthétiques pour personnes fragiles.
- Services de transport et accompagnement pour personnes âgées.

📍 8, avenue des Thébaudières Bât. n° 44,
18^e étage - aile A 44800 Saint-Herblain
02 51 80 62 72
accueil@aafp44.fr
www.aafp44.fr

A.D.E.F.

Association pour le Développement
des Emplois Familiaux
Intervention à domicile auprès des familles,
des personnes âgées, des personnes
handicapées et des enfants, pour permettre
l'entretien du logement, le repassage,
la garde des enfants, l'assurance d'une
présence, l'aide aux repas, au lever et
au coucher et les gardes de nuit.

Renseignements

📍 70, rue du Lieutenant
de Monti - 44400 Rezé
02 40 05 00 84
contact@adef-copavie.fr
adef.4@wanadoo.fr

Handicap

APF France Handicap

Délégation de Loire-Atlantique

📍 31, boulevard Albert Einstein
BP 92306 - 44323 Nantes Cedex 3
02 51 80 68 00

F.N.A.T.H.

Fédération Nationale des Accidentés
du Travail et des Handicapés
Section Loire Lac Acheneau
Contact : Annick Guillou

📍 96, rue Jean Mermoz - 44340 Bouguenais
02 40 84 22 17
fnath44lla@gmail.com

M.D.P.H.

Maison Départementale des Personnes en
situation de Handicap de Loire-Atlantique

📍 1, avenue Jacques Cartier -
44800 Saint-Herblain
02 28 09 40 50

Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 16h sauf le jeudi de
9h à 12h.

SAMSAH (Service d'Accompagnement Médical- Social pour Adultes en situation de Handicap) - Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) - Perspectyv (Groupe VYV)

📍 20, avenue Jean-Jaurès 44230
Saint-Sébastien-sur-Loire

02 51 79 01 66

Le service est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 14h à
18h30 du lundi au vendredi.

Lutte contre les addictions

Aide aux alcooliques et à leurs familles

📍 17, rue Arsène Leloup - 44000 Nantes
02 40 73 49 25

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Alcooliques Anonymes

📍 42, rue des Hauts Pavés - 44000 Nantes
09 69 38 40 20

Entraid'addict 44

Aide et accompagnement

Contact : Brigitte Gélard

06 85 61 47 58

entraidaddict44@gmail.com

<https://www.entraidaddict.fr>

Permanences

Pour les malades le 1^{er} mercredi de chaque
mois et pour l'entourage le 1^{er} vendredi de
chaque mois à la Maison des associations de
Bouguenais (5, rue de Beauvoir). Réunion le
3^e vendredi de chaque mois à la salle Renaud
Barraut à Bouguenais (rue Andromède).

Vie Libre

Prévention de l'alcoolisme
Contact : Jean-Luc Herfray

06 73 65 25 54

Permanences

Dernier vendredi de chaque mois à 20h30.

Drogue

Info Service n° Vert **0 800 23 13 13**

Le Triangle Nantes **02 40 48 48 58**

Prévention et lutte contre le VIH

Sida Info Service

0 800 840 800 (n° Vert)

07 62 93 22 35

📍 Aides Pays de Loire nord
Association de lutte contre le sida
20, rue Baron - 44000 Nantes

02 40 47 99 56

aides44@aides.org

Situations précaires

Les Restaurants du Cœur

📍 32, rue du Clos Roux – Ancienne
antenne de la DDE - 44640 Le Pellerin
ad44.lepellerin@restosducoeur.org
www.restosducoeur.org

02 40 04 59 86

Permanences

Ouvertes au public le mardi et le vendredi après-
midi en hiver et le mardi après-midi l'été.

Secours Populaire

Association solidaire

📍 Rue Jules Verne
Contact : Isabelle Gay

02 40 65 61 89

la.montagne@spf44.org

Permanences

Dépôt les mardis de 14h à 16h. Vente les jeudis
de 14h à 17h.



Vie affective et sexuelle

Couple et Famille de Loire-Atlantique

Centre d'Information et d'Éducation Sexuelle et Familiale
Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de soutien proposé aux jeunes et aux adultes (conseil conjugal et familial et thérapie individuelle, familiale ou de couple).

Maison des Associations

📍 11, rue du Prinquiau - 44100 Nantes

02 40 43 83 04

nantes@coupleetfamille.org

coupleetfamille.org

Horaires

Secrétariat ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 14h à 17h.

Maison des Adolescents

📍 7, rue Julien Videment - 44400 Nantes

02 40 20 89 65

mda@mda.loireatlantique.fr

Ouverture

Du lundi au samedi de 13h à 18h ou sur rendez-vous. Fermée le samedi pendant les vacances scolaires.

Planning familial 44

Information, accompagnement et formation pour toutes et tous sur l'avortement, la contraception et la sexualité.

Le Planning familial garantit la confidentialité, l'anonymat et la gratuité pour les mineurs.

Une équipe de médecins, sages-femmes et conseillères vous écoute et vous accompagne selon vos besoins.

📍 3, rue du Docteur Zamenhof - 44200 Nantes

02 40 20 41 51

Info Contraception en Pays de la Loire :

0 800 834 321 (numéro vert)

Horaires

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

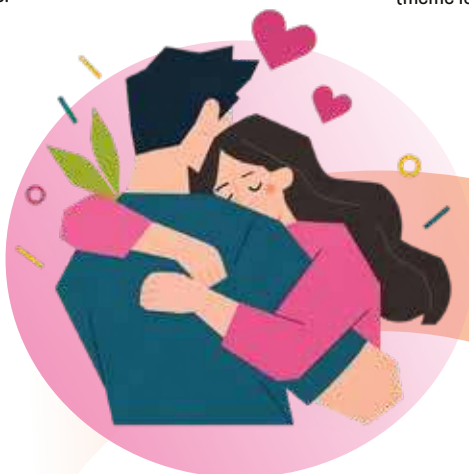
Solitud'Écoute

Pour les plus de 50 ans. Parler de ce qui vous préoccupe comme de ce qui vous réjouit... Partager un moment tout simplement !

N° Vert : 0 800 47 47 88 (appel anonyme et gratuit depuis un fixe).

Horaires

Tous les après-midi de 15h à 20h, 7 j/7 (même les jours fériés).



Logement



Informations administrations

Maison de l'habitant

Conseillers-juristes, financiers et techniques à votre service gratuitement. Informations pour construire, acheter, rénover ou améliorer votre habitat.

📍 12, rue du Président Herriot - 44000 Nantes
Lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le mardi de 13h30 à 17h

02 40 89 30 15

Espace Habitat Social :

Pour vous informer, les bailleurs sociaux ont mis en place un accueil téléphonique commun au

02 40 89 94 50 (N° non surtaxé).

ADIL 44 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

www.adil44.fr
contact.ehs@adil44.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Fermé au public le mardi matin.

Permanences

BOUAYE 2° mercredi

📍 Centre administratif et social -
Boulevard du Bois Jacques
44830 Bouaye - le 2° mercredi
02 40 89 30 15 de 10h à 12h.

A.N.A.H.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

📍 10, boulevard Gaston Serpette - 44036 Nantes
02 40 67 26 44
ddtm-sbl-logpr@loire-atlantique.gouv.fr

Architecte Conseil

C.A.U.E. 44

📍 2, boulevard de l'Estuaire -
CS 56215 - 44262 Nantes Cedex 2
02 40 20 20 44
<https://www.caue44.com/>

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale de votre ville est votre interlocuteur pour les demandes de logements sociaux. Un dossier vous sera fourni qui, une fois rempli, sera automatiquement connu de tous les organismes bailleurs de logement social de l'agglomération.

📍 Hôtel de Ville place François Mitterrand
02 40 65 95 28

Pour simplifier vos démarches, vous pouvez saisir, modifier ou renouveler votre demande par Internet sur :
www.demandelogement44.fr

Horaires

Accueil libre du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Accueil sur rendez-vous les après-midi de 14h à 17h. Fermé le mercredi après-midi.

Aides

Aides au logement

Si vous payez un loyer ou remboursez un prêt pour votre résidence principale et si vos ressources sont modestes, la Caisse d'Allocations Familiales peut vous aider en fonction de vos ressources. Il existe trois types d'aides au logement, non cumulables :

- Aide Personnalisée au Logement : A.P.L.
- Allocation Logement à caractère Familial : A.L.F.
- Allocation Logement à caractère Social : A.L.S.

Renseignements

C.A.F.

📍 22, rue de Malville
44937 Nantes cedex 9

32 30

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-loire-atlantique/points-d-accueil>

Espace Info Énergie

Un réseau de spécialistes pour vous conseiller sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Le service est neutre, indépendant et gratuit. Les Espaces Info Énergie sont membres du réseau « rénovation Info Service ».

Renseignements



Maison de l'Habitant

12, rue du Président Herriot – 44000 Nantes

02 40 08 03 30

https://www.loire-atlantique.fr/44/habitat-logement/espace-info-energie-nantes/c_1210055

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Permanences délocalisées à Bouguenais et au Pellerin (dates disponibles sur le site internet)

www.info-energie-paysdelaloire.fr

Mon Projet Renov

Dispositif de Nantes Métropole facilitant la rénovation énergétique de votre logement. Vous voulez faire des travaux de rénovation énergétique dans votre logement pour baisser votre facture de chauffage ? Être conseillé, connaître les aides financières ? Trouver un professionnel ?

02 40 08 03 30 (Espace Info Énergie)

<https://metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/aides-et-bons-plans/mon-projet-renov-une-aide-pour-des-travaux-de-renovation-energetique>



Gestion des Eaux Pluviales

Pour votre projet d'habitation individuelle, de construction, d'extension, d'aménagement... L'eau de pluie, qui ne s'infiltre pas dans le sol, augmente les débits dans les réseaux et accentue le risque d'inondation lors de fortes pluies et dégrade nos cours d'eau. Tout projet créant 40 m² ou plus d'emprise au sol est soumis au dispositif de gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Pôle Sud-Ouest

3, boulevard Nelson Mandela – 44340 Bouguenais

02 28 00 16 00

pole.sudouest@nantesmetropole.fr

<https://metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/gerer-ses-eaux-pluviales>

Renseignements

Accompagnement gratuit et personnalisé.

SOLIHA Loire-Atlantique

8, rue du Petit Châtelier 44300 Nantes
contact.loireatlantique@solihha.fr

02 40 44 99 44

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Primes de déménagement

La prime de déménagement s'adresse aux familles nombreuses qui déménagent quand leur foyer s'agrandit. Trois conditions :

- Vous avez au moins 3 enfants à charge, nés ou à naître.
- Votre déménagement a lieu après le 4^e mois de la grossesse et avant les 2 ans de votre dernier enfant.
- Vous avez droit à une A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) ou A.L.F. (Allocation Logement à caractère Familial) pour votre nouveau logement.

Renseignements

C.A.F.

22, rue de Malville – 44937 Nantes cedex 9
32 30

Changement d'adresse : qui prévenir, quelles démarches effectuer ?

- Caisse d'Allocations Familiales.
- Sécurité Sociale, Mutuelle.
- Écoles.
- Cantines.
- Compagnie d'assurance (incendie/vie).
- Préfecture.
- Mairie (listes électorales).
- Banque (comptes bancaires ou postaux).
- Électricité et Gaz de France.
- Compagnie des eaux.
- Centre des Impôts.
- Gendarmerie (livret militaire).
- Opérateur de téléphonie...

Demande d'autorisation d'urbanisme

Afin de faciliter vos démarches, il est possible, depuis le 1^{er} janvier 2022, de déposer votre dossier de façon dématérialisée via le site : <https://eservices.nantesmetropole.fr> rubrique urbanisme

Déclaration préalable ou permis de construire, quelles sont les règles ?

DP = Demande Préalable

PC = Permis de construire

Modification d'aspect extérieur :

- Modifications de façade ou toiture : Ajout, modification, suppression d'ouvertures, modification de menuiseries, isolation par l'extérieur = DP
- Ravalement de façade = DP (si à l'identique sans changement de couleur, aucune démarche n'est nécessaire)

Coupe ou élagage en espace boisé classé = DP

Garage/carport/préau/abri de jardin et toute dépendance isolée :

- $\leq 5 \text{ m}^2$ = aucune formalité
- $< 5 \text{ et } \leq 20 \text{ m}^2$ = DP
- $> 20 \text{ m}^2$ = PC

Garage/carport/préau/véranda/pergola/pièce à vivre en extension de l'habitation principale :

- $\leq 20 \text{ m}^2$ = DP
- Entre 20 et 40 m² en zone U = DP (sauf si seuil 150 m² de surface de plancher dépassé du fait du projet)
- $> 40 \text{ m}^2$ = PC

Piscine non couverte :

- $\leq 10 \text{ m}^2$ = ou restant moins de 3 mois = aucune formalité
- Bassin $> 10 \text{ m}^2$ et $\leq 100 \text{ m}^2$ = DP
- Bassin $> 100 \text{ m}^2$ = PC

Clôture et portail (Ajout ou modification) = DP

Changement d'affectation ou de destination

- Sans travaux de modification de façade ou sur les structures porteuses du bâtiment = DP
- Avec travaux = PC

Construction d'une maison par un particulier :

- Surface de plancher $< 150 \text{ m}^2$ = pas d'architecte
- Surface de plancher $\geq 150 \text{ m}^2$: architecte obligatoire

Fenêtre de toit/panneaux photovoltaïques = DP

/ ! \ Attention, même si votre projet n'est soumis à aucune formalité, il doit respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme métropolitain. En cas de doute, contactez le service urbanisme au 02 40 65 98 23 / urbanisme@ville-lamontagne.fr

Déclaration préalable

Constitution du dossier (à adapter en fonction des cas) :

- Formulaire CERFA 16702
- Plan de situation ou plan cadastral
- Plan de masse
- Plan en coupe
- Plan des façades et toitures
- Photographies de l'environnement proche et de l'environnement lointain
- Représentation de l'aspect extérieur
- Document graphique ou insertion
- Barème de valeur de l'arbre
- Coefficient de biotope par surface

Délai d'instruction : un mois à compter de la réception en mairie. En cas de demande de pièces complémentaires par le service instructeur, le délai recourt à compter de la remise des pièces complémentaires.

Permis de construire

- Formulaire CERFA 13406 pour les maisons individuelles, 13409 pour les autres permis
- Mêmes pièces que la déclaration préalable
- Notice paysagère
- Plan de gestion des eaux pluviales validé en amont par Nantes Métropole (à partir de 40 m² d'emprise au sol)
- Attestation RE 2020
- Attestation sismique

Délai d'instruction : le délai est de 2 mois à compter de la réception du dossier en mairie pour une maison individuelle et de 3 mois pour tout autre type de projet. En cas de demande de pièces complémentaires par le service instructeur, le délai recourt à compter de la remise des pièces complémentaires.

Depuis le 1^{er} mars 2012, la « surface de plancher » se substitue à la fois à la surface de plancher hors œuvre brute (SHOB) et à la surface de plancher hors œuvre nette (SHON). La « surface de plancher » s'entend comme la somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur sous plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des murs.

Achèvement des travaux : le permis de construire est soumis à une déclaration d'ouverture de chantier. Vous devez fournir les 3 exemplaires de cette déclaration dès l'ouverture du chantier. Une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (en 3 exemplaires) est à fournir dans un délai maximum de 90 jours à compter de l'achèvement des travaux.

Taxes

Le paiement de certaines taxes peut vous être demandé (les taux peuvent être renouvelés au 1^{er} janvier de chaque année) :

- Taxe d'Aménagement Communale (5 %)
- Taxe d'Aménagement Départementale (2,5 %)
- P.F.A.C. : Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (se renseigner auprès de Nantes Métropole)
- R.A.P. : Redevance d'Archéologie Préventive (0,4 %)

Affichage

Il est rappelé que la réalisation des travaux liés :

- à la déclaration préalable, au permis de construire et au permis de démolir sont régis par l'article R.424-15 et articles A.424-15 à A.424-19 du Code de l'Urbanisme où l'affichage de ces autorisations est obligatoire car il enclenche le délai de recours des tiers. À compter de l'affichage de la décision, les délais de recours sont d'un mois pour le gracieux et deux mois pour le contentieux, le recours gracieux ne prorogeant plus le recours contentieux.

Les travaux ne peuvent donc commencer avant l'affichage d'un panneau reprenant les éléments obligatoires concernant l'autorisation d'urbanisme délivrée.

Permission de voirie : articles R. 115.1 à R. 115.4 du Code de la voirie routière. Il est rappelé que toute occupation du domaine public est soumise à une permission de voirie, délivrée par le Maire. Il est donc IMPÉRATIF, si vous devez utiliser temporairement le domaine public pour réaliser des travaux sur votre propriété de demander cette permission en mairie et ce, quinze jours avant le début des travaux. L'occupation du domaine public sans autorisation est passible d'une amende (article R. 16.2 du Code de la voirie routière).



Emploi



Maison de l'emploi / PLIE

Accompagnement vers l'emploi, la formation, la création d'entreprise et des ateliers divers proposés (CV, simulation d'entretien...).

📍 **Atdec Nantes Métropole**
8, rue Jean Baptiste Vigier - 44400 Rezé

02 51 70 26 93
www.atdec.org

Mission Locale

Accompagnement socio-professionnel des 16 / 25 ans

📍 **46, boulevard Jean Moulin 44100 Nantes**
02 28 03 93 29

Permanence :
Les vendredis (journée)

📍 **Le Chalet La Montagne**
153, route de Bouguenais
Samantha CEDRON
scedron@atdec.org

Divers



Administrations

Casier judiciaire national

📍 107, rue du Landreau -
44317 Nantes cedex 3

**02 51 89 89 51 (serveur vocal
d'information et d'orientation des appels).**

Bulletin n° 3 : délivré gratuitement aux
particuliers (seule la personne concernée
peut en faire la demande). Demandes sur le
site internet : casier-judiciaire.justice.gouv.fr

Conseil Départemental

Département de Loire-Atlantique

📍 3, quai Ceineray - 44041 Nantes cedex 1

02 40 99 10 00

<https://www.loire-atlantique.fr/44>

Conseil Régional des Pays de la Loire

Hôtel de la Région

📍 1, rue de la Loire - 44966 Nantes cedex 9

02 28 20 50 00

accueil@paysdelaloire.fr

www.paysdelaloire.fr

Impôts

Pour les habitants du sud-ouest de
l'agglomération (questions relatives à l'impôt
sur le revenu et aux impôts locaux).

📍 2, rue Eugène Orieux - 44000 Rezé

02 53 55 13 00

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-
vous de 13h30 à 16h

Renseignements

sip.nantes-sud@dgfip.finances.gouv.fr

[Impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) accessible 24h/24 et 7 j/7 pour vos
démarches en ligne.

Vous pouvez également joindre le
Centre Impôts Service du lundi au
vendredi de 8h à 22h et le samedi
de 9h à 19h, hors jours fériés.

0 809 40 14 01

Pour toute question relative au prélèvement
mensuel ou à l'échéance de votre impôt,
vous pouvez contacter le Centre Prélèvement
Service du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

0 810 012 009.

Horaires

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Ministère des Affaires étrangères

📍 11, rue de la Maison Blanche -
44941 Nantes cedex 9

Standard : 01 43 17 53 53

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Préfecture de Loire-Atlantique

📍 6, quai Ceineray - 44035 Nantes cedex 1

Horaires

Accueil physique du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
(uniquement sur rendez-vous)

02 40 41 20 20

prefecture@loire-atlantique.gouv.fr

Trésorerie de Saint-Herblain

📍 39, place Pierre-Blard -
44800 Saint-Herblain

02 40 85 30 30

Horaires

Accueil physique : mardi et jeudi de 8h30 à 12h
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Animaux

Vétérinaires

 16, avenue de l'Europe Z.A.C.
Montagne Plus 44620 La Montagne
02 40 32 99 25

Horaires

9h/19h du lundi au vendredi et 9h/18h le samedi

Refuge

SPA Nantes-Bouguenais

 Route de Paimbœuf 44340 Bouguenais
02 49 62 81 02
[www.la-spa.fr/etablissement/
refuge-de-bouguenais-nantes/](http://www.la-spa.fr/etablissement/refuge-de-bouguenais-nantes/)

Horaires

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h et le
samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h
à 17h30

Chenil

Les Grands Chenils de l'Ouest

 97, rue de la Mouchonnerie
44340 Bouguenais
02 40 65 22 28

Armée

Cirfa marine de Nantes

 16, rue des Rochettes 44000 Nantes
02 28 24 20 56

Centre d'information de l'armée de l'air

 16, rue des Rochettes 44000 Nantes
02 28 24 20 14

Centre d'information de l'armée de terre

 16, rue des Rochettes 44000 Nantes
02 28 24 20 55

Renseignements service national

 Bureau du Service National de Rennes
BP 21 - 35998 Rennes Armée
09 70 84 51 51

Recensement militaire

Le recensement des jeunes (garçons et filles) est obligatoire. Il doit être effectué le mois de leurs 16 ans. Venir en mairie muni(e) d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et le livret de famille. Le jeune peut venir seul ou être représenté par l'un de ses parents.
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Culte

Maison paroissiale de La Montagne

 11, rue de l'Église
02 40 65 60 29

Maison paroissiale de Bouguenais

 7, rue du Général de Gaulle
02 40 65 11 82

Messes

Une seule messe célébrée à 10h30 en alternance à l'église de La Montagne et de Bouguenais.

Permanences

Le vendredi de 17h à 18h30

Dépannages

ENEDIS - GRDF dépannage

ENEDIS : 09 726 750 44
(prix d'un appel local)
GRDF : 0 800 47 33 33 (N° Vert)

Eau

Veolia - Générale des Eaux
02 40 16 15 15

Litiges - Justices

Aide juridictionnelle

Si vos ressources sont modestes, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de l'aide juridictionnelle totale ou partielle, c'est-à-dire obtenir la prise en charge par l'État de la totalité ou d'une partie des frais du procès (frais de justice et honoraires d'avocats). Pour retirer le formulaire de demande, adressez-vous au :

Tribunal de Grande Instance

📍 Quai François Mitterrand -
44000 Nantes
02 51 17 95 00

Conciliateur

Ni magistrat ni avocat, nommé pourtant par la cour d'appel, il peut régler les petits conflits de la vie quotidienne (en Loire - Atlantique, 24 conciliateurs bénévoles). Des arbres qui dépassent la limite de propriété, une contestation sur un devis d'entreprise, une caution non restituée par le propriétaire à son ancien locataire et un droit de passage non respecté opposent un particulier à l'administration.

Permanences

Maison de la tranquillité publique, 11 boulevard de Stalingrad 44100 Nantes et mairie de quartier de Chantenay, place de la Liberté 44100 Nantes

Pour prendre rendez-vous, contactez Allo tranquillité publique au 02 40 41 99 99, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ou présentez-vous à l'accueil de la Maison de la tranquillité publique, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Conseil de Prud'hommes

Immeuble Atlantica II
📍 26, boulevard Vincent
Gâche - 44000 Nantes
02 40 20 61 30

Maison de la justice et du droit

📍 8, rue Jean-Baptiste Vigier - 44400 Rezé
02 51 11 37 00

Ouverte au public pour des prestations gratuites concernant :

- l'accès au droit : informations générales dans le domaine judiciaire, consultations juridiques d'avocats, aide aux victimes d'infraction, domaine familial, mineurs ;
- la conciliation des conflits privés : loyers, contrats, consommation, troubles de voisinage, etc. ;
- les alternatives aux poursuites pénales : la médiation pénale et la médiation/réparation pour les mineurs délinquants.

Horaires

9h/17h du lundi au jeudi et 9h/12h30 le vendredi

Médiateur

En cas de litiges avec l'Administration ou entre usagers, les particuliers peuvent solliciter l'aide d'un Médiateur. S'adresser au Délégué départemental du Médiateur de la République.

📍 5, rue Maurice Duval - 44000 Nantes

Permanences

Sur rendez-vous 02 40 08 00 34
Les lundis et jeudis.

Médiation Familiale

Service de la C.A.F. pour construire l'avenir et faciliter une nouvelle organisation familiale. Entretiens sur rendez-vous.

📍 Maison de l'action sociale -
rue Marie-Thérèse Eyquem - Nantes
02 51 83 45 43
mediation-familiale@caf44.caf.fr

Ordre des avocats

Consultations gratuites pour les familles dont les revenus sont inférieurs à 1 372 € par mois. Ce plafond peut toutefois être majoré pour les personnes à charge. Produire le livret de famille et les revenus des trois derniers mois. Mêmes conditions que l'Aide juridictionnelle.

Maison de l'Avocat

📍 5, mail du Front Populaire 44200 Nantes
02 40 20 48 45

Consultation

Mardi à vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le lundi de 13h30 à 17h30

Tribunaux

Tribunal Administratif de Nantes

📍 6, allée de l'Île Gloriette -
44000 Nantes cedex
02 55 10 10 02

Tribunal de Commerce

📍 2 bis, quai François
Mitterrand - 44000 Nantes
02 40 41 02 00

Tribunal de Grande Instance

📍 Quai François Mitterrand -
44000 Nantes
02 51 17 95 00

Tribunal d'Instance

📍 Quai François Mitterrand -
44000 Nantes
02 51 17 95 00

Presse

Quotidiens

Ouest-France
📍 2, quai François Mitterrand -
44200 Nantes
02 40 44 69 69

Presse-Océan

📍 2, quai François Mitterrand -
44200 Nantes
02 40 44 24 00

Hebdomadaire

Le Courrier du Pays de Retz
📍 6, rue du Traité de Paris - 44210 Pornic
02 51 74 00 30

Correspondants Locaux

Ouest-France

06 71 58 31 01
jacques.musset@orange.fr
www.ouest-france.fr

Le Courrier du Pays de Retz

marion.vallee@actu.fr ou
06 15 19 26 37

Pour annoncer vos événements :

Site d'autosaisie pour parution
dans *Ouest-France*, *Presse-Océan*
et *Courrier du Pays de Retz*.
www.infolocale.fr

Urgences

Centre Antipoison

Rennes 02 99 59 22 22

Angers 02 41 48 21 21

Centre Hospitalier Universitaire – Urgences

Hôpitaux de Nantes 02 40 65 84 97

Gendarmerie

📍 Brigade du Pellerin
17, rue de Villeneuve 44640 Le Pellerin
Urgences : 17
02 40 04 66 17

Pompiers

📍 189, route de Bouguenais
18

SAMU 15

Police Secours 17

Urgences Européennes 112

Index

Accueil mairie	15
Accueil de loisirs.....	28
Adjoints.....	10
Aéroport.....	21
Aides auditives.....	40
Aide à domicile	42, 43
Aide au logement	48
Aide familiale	42, 43
Aide juridictionnelle	56
Aide sociale.....	15
A.J.I.....	29, 33
Allocations familiales	39
Allocations logement.....	48
AMAP.....	31
Ambulances	40
Amiante	24
Anciens combattants.....	31
Animaux.....	55
Architecte conseil.....	48
Armée	55
Assistants maternelles.....	28
Assistants sociaux	39
Associations.....	31
Associations pluridisciplinaires.....	31
Assurance maladie	39
Avocats.....	57

B aby Gym.....	35
Basket.....	31
Bien-être, équilibre, arts corporels	31
Billard	31
Boules	32
Boule nantaise.....	32
Boxe pieds-poings	32
Bus.....	21

CAF	39
Capoeira.....	32
C.A.R.S.A.T.....	39
Carte grise (voir Préfecture)	54
Casier judiciaire	54
C.C.A.S.....	15
Centre antipoison.....	57
Centre de loisirs	28
CHU	57
Chasse.....	32
Chenil.....	55
Chômage – emploi	52
C.I.C.A.S.....	39
Cimetière	18
Cinéma	32
C.L.I.C.....	42
C.P.A.M.....	39
Collecte des déchets ménagers	22

Collèges	26
Commerces.....	33
Conciliation	56
Conseil de Prud'hommes.....	56
Comité des Sages.....	12
Conseil Départemental	54
Conseil Municipal	8, 10
Conseil Régional.....	54
Conteneurs, tri sélectif.....	22
Crèche	16
Culte.....	55
Culture et patrimoine	19, 32

D anse.....	33
Déchets ménagers, toxiques, verts.....	22
Déchèterie	23
Déclaration de travaux.....	50
Dentistes	41
Dépannage	55
Destineo.....	21
Drogue.....	45

E au	49, 55
École de musique	17
Écoles.....	26
Église.....	55
Élus	10
Emploi	52
Encombrants	23
Enfance.....	33
Enseignement.....	27 à 29
Environnement.....	17, 34
Équipements municipaux.....	18
Équipements sportifs.....	19
Espaces verts	19
État civil	15

F aire construire.....	50
Fêtes.....	18
Fitness.....	34
Football.....	35

GRDF	55
Gymnases	19
Gymnastique	35

H andball.....	35
Handicapés.....	44
Hôtel de Ville.....	15

I mpôts.....	54
Infirmières	41
Insertion.....	34
J eunesse	26, 33

Jeux.....	34
Judo	35
Justice.....	56

K araté	35
Kinésithérapeutes	41

L aboratoire d'analyses médicales.....	41
Litiges – Justice	56
Logement	47
Lycée.....	26

M aire.....	10, 15
Maison de la justice.....	56
Maison de retraite.....	43
Marche à pied.....	36
Marché.....	18
Médiathèque municipale.....	17
Médecins généralistes	41
Médiation.....	56
Messe	55
Ministère des Affaires étrangères	54
Mission locale insertion des jeunes.....	52
Mobilité	20
Musculation.....	37
Musique.....	17

N antes Métropole.....	17 à 22
Naolib (ex TAN)	21
Nature (voir Environnement)	34

O bjets perdus	15
Ordures ménagères.....	22
Orthodontistes.....	41
Orthophonistes.....	41
Ostéopathes.....	41

P arcs, espaces verts	19
Patrimoine	35
Pédicures – podologues.....	41
Périscolaire.....	16
Permis de conduire (voir Préfecture).....	54
Permis de construire.....	50
Personnes âgées.....	42
Pétanque.....	32
Pharmaciens	41
Photographie	35
Planning familial.....	46
Police municipale.....	15
Politique.....	35
Pompiers.....	36
Poste (La).....	38
Pratiques artistiques et culturelles	31
Préfecture.....	54

Presse.....	57
Psychologue	41
Psychothérapeute.....	41

R adiologie.....	42
Randonnées pédestres.....	36
Recyclage.....	24
Réemploi.....	24
Refuge pour animaux.....	55
Repas à domicile	42
Restaurants du cœur	45
Restauration scolaire	16

S ages-femmes.....	42
Salles municipales.....	18
SAMU	57
Santé	38
Secourisme.....	36
Secours urgences.....	57
Sécurité Sociale.....	39
Service national	55
Services techniques municipaux.....	15
Sida.....	45
SNCF	21
Solidarité	36
Social	38
SOS enfants	40
SOS femmes (Citad'elles).....	40
Soutien aux individus et aux familles	43
Sports.....	37
Stade.....	19

T AN.....	21
Tennis.....	37
Tennis de table.....	37
Théâtre	37
Transports	21
Travaux (aides et autorisations)	50
Trésorerie.....	54
Tri sélectif.....	22
Tribunal.....	56
U rbanisme	50
Urgences.....	57
V eolia.....	55
Vétérinaires.....	55
Volley-ball	37
Y oga	37



Hôtel de ville
Place François Mitterrand
44620 La Montagne
02 40 65 64 68
mairie@ville-lamontagne.fr